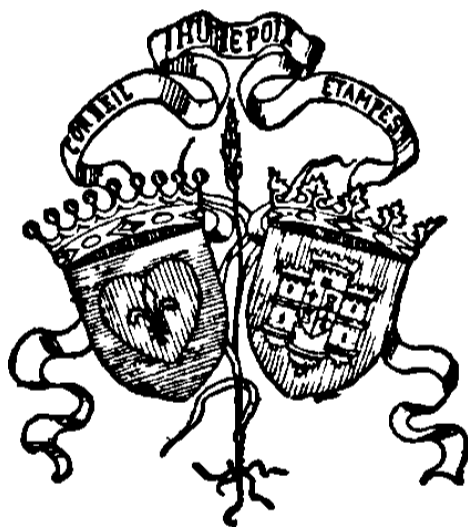


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

6^e Année — 1900

2^e LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1900

UN BAPTÊME

EN L'ÉGLISE DE S. BASILE D'ÉTAMPES

(1762).

Les registres paroissiaux d'Étampes, au XVIII^e siècle, sont fort intéressants; l'on y puise une quantité de renseignements précis que l'on ne trouverait nulle autre part. L'ensemble des actes de ce que l'on appelle aujourd'hui l'état-civil, donne à chaque paroisse sa physionomie particulière : à Notre-Dame, ce sont les marchands qui dominent : parmi eux, on remarque des noms de professions inusités de nos jours : les *paindépiciers*, les potiers d'étain, les habilleurs de filasses (1), etc. ; à St-Gilles, ce sont les postes, les messageries royales, les hôtelleries et les auberges ; à St-Pierre, les laboureurs ; à St-Martin, les laboureurs aussi, mais encore les mégissiers et les chamoiseurs. Partout des moulins, c'est la principale industrie.

Les Couvents : Mathurins, Cordeliers, Capucins, Barnabites, la Congrégation de Notre-Dame (2), l'Hôtel-Dieu, le chapitre de Notre-Dame, avaient des registres particuliers pour les sépultures faites dans leur église, ou dans leur cimetière.

Ceux de la paroisse de St-Basile sont assurément les plus curieux. Là, habitaient l'élite de la population, noblesse et bourgeoisie, et la plupart des hauts fonctionnaires de l'époque, dont on suit l'existence pas à pas, pour ainsi dire, par leurs actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, avec le grand attrait d'une authenticité absolue.

(1) 1718, mariage, à Notre-Dame, de Christophe Longchamp, « homme qui passe sa vie à habiller les filasses » (*sic*).

(2) Avec les actes concernant les religieuses décédées au Couvent de St-Charles d'Orléans, où elles avaient été exilées par ordre du Roi, pour opposition à la Bulle *Unigenitus*.

C'est dans ces documents que nous avons trouvé la première cérémonie de la Rosière qui eut lieu en 1789, et non en 1790, comme on l'avait cru jusqu'ici (1). Nous y avons relevé les alliances des Desmores, exécuteurs des hautes œuvres du Bailliage, avec les bourreaux de Paris, de Rouen et de Troyes ; l'existence d'un ermite dans la maladrerie de St-Lazare ; l'ancien usage de laisser pendant une nuit sous les châsses des Corps-Saints, le corps de gens victimes d'accidents sur la voie publique, et bien d'autres faits à peine connus, ou ignorés, entre autres le baptême de M. le vicomte Charles de Viart, seigneur de Boischambault, dans la paroisse d'Abbéville, Officier au rég^t de Conty-Inf^{ie} avant la Révolution, ensuite maire de Morigny-Champigny.

Nous copions intégralement cet acte de baptême :

« Dimanche, 4 avril 1762, baptisé Charles, *né ledit jour* (2), fils de messire Charles Nicolas Viart, chevalier, seigneur de Boischambault, Mézières, Colon et autres lieux, ancien capitaine second factionnaire (3) au régiment de Périgord-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, pensionnaire du Roy et lieutenant de messieurs les maréchaux de France (4), et de dame Marie Madeleine Baudry, demeurant à Étampes, ses père et mère ; le parrain, le régiment de Périgord icy présent sous les armes, *leurs drapeaux* (5), musique et tambours ; lequel, sur une délibération du corps, a choisy messire Gérosme de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, lieutenant-colonel commandant le régiment ; la marraine, dame Geneviève Duris, douairière de feu messire Houmain de Courbeville, chevalier, seigneur de Gironville et autres lieux, grande tante de l'enfant, et sœur de M. Duris, en son vivant chevalier, seigneur

(1) Bulletin de la Société historique de Corbeil-Étampes : 1900, 1^{re} livr., p. 38.

(2) Le jour de la naissance a été ajouté après coup, d'après une note qui précède l'acte, signée « Vénard », en conséquence de la sentence du bailliage « rendue le 17 juillet 1769 ».

(3) Le régiment d'infanterie était formé de 2 bataillons à 4 compagnies de fusiliers, dites du 1^{er} 2^e 3^e et 4^e *factionnaires*, et d'une compagnie de grenadiers, ou de chasseurs.

Le régiment de Périgord avait été créé en 1684 ; c'est aujourd'hui le 81^e de ligne.

(4) Le lieutenant des maréchaux de France au bailliage était, en même temps, juge du point d'honneur. M. de Viart porte aussi ce dernier titre dans plusieurs actes. Il avait succédé à son oncle François Duris.

(5) Chaque régiment avait deux drapeaux ; l'un blanc, l'autre de couleur.

de Guinette, 1^{er} capitaine audit régiment de Périgord, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis. Le père présent ».

Ont signé :

« G^o Duris de Courbeville ; St Hilaire ; Sabrit ; Maudet ; capitaine Menadier ; Viart père ; Rivet, curé ».

En marge, on lit les deux mentions suivantes :

« Nota : que par un cas singulier, Madame Viart est accouchée quelques heures auparavant le départ dudit régiment, faisant route de Valogne, en Normandie, à Toulon, en Provence.

« Lors de l'immersion de l'eau sur la tête de l'enfant, les drapeaux l'ont couvert, et elle a été annoncée par le bruit du canon du Roy ».

Les signatures « Sabrit, Maudet, Menadier », sont celles d'officiers du régiment qui, en plus de M. de Viart et de M. Etienne Duris, avait eu dans ses cadres M. Germain de Crestault, autre habitant d'Étampes.

Les registres de S. Martin rappellent aussi le passage de cette troupe par l'inhumation, le 5 avril, du « corps d'un soldat du régiment de Périgord, trouvé mort la veille au *chantier* des Roziers ».

Le père du nouveau baptisé, né en 1713, avait eu pour parrain et marraine, le 29 Mai, Nicolas Gabriel Viart de Villette, son oncle, et dame Marie Duris, sa tante, épouse du sieur de Ronsseureau, avocat au Parlement. Il était fils de Guillaume Charles de Viart d'Orval, seigneur de Boischambault, dit le chevalier d'Orval en 1720, mort à l'âge de 79 ans à Étampes et inhumé en l'église de St Basile, le 17 janvier 1753, en face la chapelle St^e Marguerite, lieu de sépulture de sa famille, près de sa femme, Marie-Madeleine Duris, morte en 1737, à 52 ans, et enterrée le 19 mai de la même année.

Jacques Duris, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses Finances, seigneur de Viefvy, Romainville, Noir-Epinay, etc., avait eu de Marie Durand (1), d'après les registres paroissiaux, deux fils et cinq filles.

1^o Étienne Duris, seigneur de Guinette, dont nous avons déjà parlé.

2^o François Duris, mort en 1754, seigneur de Châtignonville,

(1) La pierre qui couvrait autrefois, dans l'église de St-Basile, la tombe de Jacques Duris et de sa femme, est aujourd'hui au musée d'Étampes.

Viefvy, Romainville, etc., Juge du point d'honneur, lieutenant des maréchaux de France ;

3° Marie, femme de Mathieu de Ronsereau, citée plus haut ;

4° Elisabeth-Françoise, qui épousa, en 1702, Gérard Edeline, plus tard prévôt d'Etampes, lieutenant général du bailliage ;

5° Anne, femme, en 1705, de Claude Glasson, capitaine, 1^{er} exempt des cent-suisses de la garde ordinaire du Roi ;

6° Marie-Madeleine, la mère du nouveau baptisé, née vers 1685 ;

7° Geneviève, sa marraine, née en 1700, décédée en 1767 ; elle avait épousé, le 26 octobre 1733, dans l'église St-Basile, messire Louis-Alphonse Houmain, seigneur de Courbeville, Gironville, etc., mort en 1748, à 46 ans.

C'est le 8 février 1757 qu'eut lieu le mariage de Charles-Nicolas de Viart avec Marie-Madeleine Baudry, fille de Pierre Thomas Baudry, conseiller du Roi, lieutenant en l'Election, et de Marie Parizot, en présence d'Adrien Constant Esprit Renault de Barres, chevalier, seigneur comte de Barres, baron de Laz, seigneur de Villeneuve-sur-Auvers, grand et petit Jœurs et autres lieux, capitaine gouverneur, grand bailli de Ville, château et duché d'Etampes, ancien capitaine commandant le 1^{er} escadron de Dragons Wallons de feu S. M. Impériale, et sa femme, Claude Charlotte Viart d'Orval, sœur germaine de l'époux ; Henry Auguste Viart des Francs, chevalier, ancien capitaine au régiment royal artillerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de S. Louis, oncle paternel à la mode de Bretagne, Michel Louis Bouraine, conseiller du Roi, receveur des tailles de la ville et élection, et Marie Henriette Baudry, son épouse, sœur germaine de la mariée ; Charles Alexis Baron, marchand bourgeois, cousin germain (étant fils de Nicolas Baron, lieutenant en l'élection, et de Marie-Madeleine Parizot).

Les registres paroissiaux nous donnent les noms de trois enfants nés de ce mariage :

1° Charles, dont le baptême fait l'objet de cette notice.

2° Magdeleine, née le 8 février 1764, qui eut pour parrain et marraine, Henry Auguste Viart, chevalier, seigneur de Noir-Epinay en partie, capitaine au régiment d'Aunis, chevalier de St-Louis, son oncle, et Anne Charlotte de S. Pol, dame de Châtignonville, douairière de feu messire François Duris, écuyer, seigneur de Viefvy, Romainville, etc., grande tante paternelle.

Magdeleine de Viart épousa M. Joseph de Romanet, général de brigade, maire d'Etampes de 1808 à 1815.

3^o Charlotte, dont nous n'avons pas vu l'acte de baptême, plus tard madame de Lort. Elle est citée en 1771 en qualité de marraine, le parrain étant son frère Charles.

Tous deux, et leur tante, Madame de Barres, furent les donataires de la Rosière en 1789.

Charles Nicolas de Viart est mort dans son château de Brunehaut, près Morigny, le 6 octobre 1786. A l'inhumation dans le cimetière de cette paroisse, assistaient : Messire Michel Louis Bouraine, écuyer, secrétaire du Roi, receveur particulier des finances, beau-frère ; César Joachim Poillou de St-Périer, chevalier, neveu (1) ; [le chevalier] de Valory, chevalier de S. Louis, aussi neveu à cause de Madame son épouse (2) ; Messire Jacques Julien François Picart, écuyer, seigneur de Noir-Epinay, ancien lieutenant général au Bailliage royal d'Etampes (3) ; messire Louis Picart de Noir-Epinay, chevalier, président lieutenant-général au Bailliage d'Etampes, etc, etc.

Marie Madeleine Baudry, son épouse, était morte en 1773, et avait été inhumée, le 5 juin, dans la chapelle Sainte-Marguerite de l'église Saint Basile, à l'âge de 41 ans.

Charles de Viart, le filleul du régiment de Périgord, avait épousé Louise Georgette Angot des Rotours ; il décéda, comme son père, à Brunehaut, le 30 décembre 1839.

Il laissa le « *Jardiniste moderne* » Paris, 1819 et une « *Chanson nouvelle dédiée aux jeunes Ecoliers d'Etampes* » (Paris 1825) (4) que M. Bigot de Fouchères a reproduite dans son ouvrage.

Son fils, Amédée de Viart, né à Brunehaut, le 23 août 1809, mort à Paris le 18 juillet 1868, fut député du collège électoral d'Etampes, de 1842 à 1846. Son buste est au musée de cette ville, ainsi que ceux de sa femme, née Marie Agathe Gigaut de Crisenoy, et de son père.

On y voit aussi les portraits au pastel de Mmes de Romanet et de Lort.

Ch. FORTEAU.

15 Novembre 1900.

(1) Par sa femme, Marie Geneviève de Bouraine, fille de Louis Michel et Marie Henriette Baudry, veuve de Charles François de Foyal.

(2) Charlotte de Poillou de S. Mars.

(3) Epoux de Louise Marguerite de Bouraine.

(4) Léon Marquis, « *Les Rues d'Etampes* ».